



Les 5 questions autour de la fibre

Comment savoir si je suis éligible à la fibre ?

Nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de Mayenne Fibre et à consulter la carte d'éligibilité en y indiquant votre adresse.

Si votre pastille est verte, vous êtes éligible à la fibre. Si celle-ci est jaune, vous serez éligible d'ici un mois.

Voici le lien pour y accéder :

<https://www.mayenne-fibre.fr/carte-aero.php>

Pourquoi souscrire un abonnement fibre ?

Premièrement, la fibre permet un débit jusqu'à 50 fois supérieur à l'ADSL : Vous avez accès à la même chose mais beaucoup plus rapidement et plus efficacement.

Deuxièmement l'impact écologique de la fibre est bien meilleur que celui de l'ADSL avec un impact carbone plus faible.

Comment souscrire un abonnement fibre ?

Si vous êtes éligible, Il ne vous reste plus qu'à choisir un fournisseur d'accès internet. Pour cela, vous pouvez vous rendre sur les sites des opérateurs commerciaux et voir ce qu'ils proposent. Il vous faudra souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix.

Retrouvez la liste des opérateurs sur notre site :

https://www.mayenne-fibre.fr/tres_haut_debit_operateur_les_operateurs_grand_public_et_entreprises.phtml



Les 5 questions autour de la fibre

Votre opérateur préféré ne commercialise pas encore la fibre à votre adresse ?

Rassurez vous, cela n'est qu'une question de quelques semaines. Il devrait arriver très prochainement. Si vous êtes impatient, d'autres opérateurs proposent d'ores et déjà une offre fibre à votre adresse.

https://www.mayenne-fibre.fr/tres_haut_debit_operateur_les_operateurs-grand-public-et-entreprises.phtml

Combien coûte un abonnement fibre ?

Tout dépend du choix d'opérateur que vous ferez et de l'offre qu'ils vous proposeront !

Afin que vous compreniez les différentes étapes du raccordement, nous vous avons élaboré une vidéo qui répondra à vos interrogations :

<https://www.youtube.com/watch?v=zGMLK3K3QNk>